



Engagés par nature



Aire d'accueil des gens du voyage

FRONTIGNAN BALARUC-LES-BAINS



Thau Agglo et l'Hacienda vous accueillent sur l'aire de Frontignan Balaruc-les-Bains .

**Vous découvrirez dans ce guide
les coordonnées des différents services
publics implantés dans notre agglomération
et les différentes informations dont
vous seriez susceptible d'avoir besoin
durant votre séjour sur l'aire.**

La loi Besson votée en 1990 oblige chaque commune de plus de 5 000 habitants à aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage. La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage définit un nouveau cadre législatif devant permettre que cet accueil se fasse dans les meilleures conditions, dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Le dispositif d'accueil des gens du voyage est défini à l'échelle départementale par un schéma d'accueil des gens du voyage, élaboré conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Général.

Les aires d'accueil doivent répondre aux besoins de séjours et de rassemblements.

Les conditions de séjour

Les arrivées et les départs

du lundi au vendredi :

09h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00

le samedi de 09h00 à 12h00.

L'accès

- Présentation du titre de circulation ou carte d'identité

- Paiement de la caution : 100 €.

- Avance de 40€ sur vos consommations

Les fluides non consommés sont remboursés le jour du départ.

Les tarifs

- Emplacement : 3 € par jour

- Eau : 3,69 € m³

- Electricité : 0,201 € le KWh

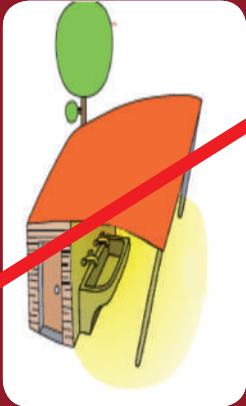
- Caution : 100 €

ATTENTION les tarifs des fluides sont indicatifs et peuvent évoluer pendant votre séjour

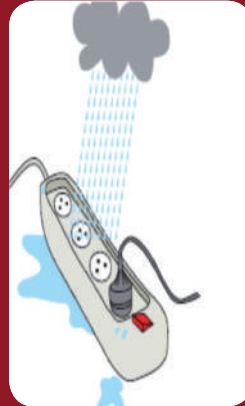
La durée de séjour

- 120 jours consécutifs ou non sur l'année (de janvier à décembre)

Quelques conseils pratiques...



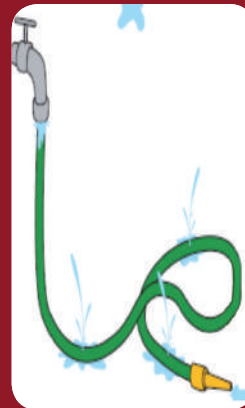
1 Ne pas laisser les
lumières allumées



2 Protéger les installations
de la pluie sinon danger



3 Ne pas laisser les fenêtres
et les portes ouvertes
lorsque le chauffage est
allumé



4 Attention aux fuites d'eau !
Surveiller les raccords

Quelques règles à respecter pour le bien-être de tous

Ordures ménagères : déposer les ordures ménagères en sacs (à votre disposition à l'accueil) dans le container réservé à votre emplacement. Ne pas déposer d'encombrants à côté et dans votre container

Encombrants : les encombrants sont à déposer dans les déchetteries, qui se trouvent à proximité de l'aire d'accueil.

Deux déchetteries à votre disposition

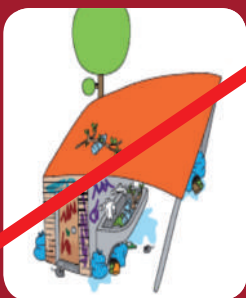
A Frontignan lieu-dit "les prés St Martin"

A Balaruc-les-Bains : route de la Réche
(proche du centre commercial Carrefour).

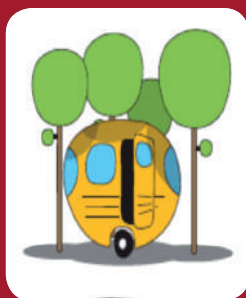
Les déchetteries acceptent également les piles, les batteries, le bois...

Tri des emballages : les bouteilles en verre, les bouteilles plastique, les journaux magazines et les boîtes de conserve peuvent être apportés à la déchetterie.

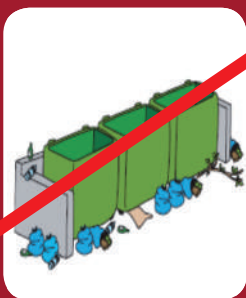
La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de
8h à 12h et de 14h à 17h30
Le dimanche matin de **8h à 12h**



1 Ne pas détériorer les bâtiments, ne pas jeter les détritux sur les emplacements : risque de maladies avec les rats et les rongeurs



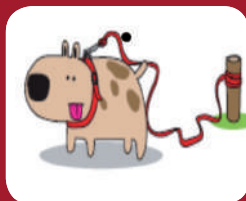
2 Ne pas abimer les arbres, ils vous apportent de la fraîcheur en été



3 Ne pas jeter les détritux en dehors des poubelles



4 Ne pas faire de feu à même le sol



5 Attacher obligatoirement les chiens



Engagés par nature

Des collectivités à votre service

Mairie de Frontignan

04 67 18 50 00

Place de l'Hôtel de Ville

Mairie Annexe de La Peyrade

04 67 18 44 80

Place Gabriel Péri

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 14h à 17h15

Thau agglo

04 67 46 47 48

4 avenue d'Aigues

BP 600

34110 Frontignan Cedex

Préfecture de Montpellier

Place des Martyrs de la Résistance- Montpellier

04 67 61 61 61

Centre des Impôts/Trésorerie

Avenue Frédéric Mistral - Frontignan

04 67 80 70 10



Police municipale Frontignan

Place de la Vieille poste à Frontignan

04 67 18 51 40

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 3h du matin.

Bureau ouvert jusqu'à 17h15.

Annexe de La Peyrade

Place Gabriel Péri

04 67 18 66 92

Horaires d'ouverture :

Bureau ouvert jusqu'à 17h15.

Police Nationale

1 rue Frédéric Mistral à Frontignan

04 67 18 49 30

Contacts urgences



POLICE SECOURS

17



POMPIERS

18



SAMU

15

112 Pour toute urgence

**Vous serez redirigés vers les pompiers
ou le SAMU**



Centre hospitalier du bassin de Thau

04 67 46 57 57

Bd Camille Blanc à Sète

Clinique Ste Thérèse

04 67 46 36 00

6 quai du Mas Coulet à Sète



Une liste des professionnels de santé exerçant
sur Frontignan est à votre disposition auprès de
l'agent d'accueil pendant ses heures de présence
(médecins, infirmier(e)s, kinésithérapeutes,
laboratoires etc...)



Engagés par nature

La solidarité à Frontignan

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- Accompagnement social
- Prévention de la dépendance
- Petite enfance

Maison de la Solidarité - avenue Jean Moulin
Frontignan
04 67 18 50 03

**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**



CAF de l'Hérault

0810 25 34 80
(attention : 0,112 € la 1^{ère} minute
et 0,09 € ensuite à partir d'un poste fixe).

Permanence d'accueil

Maison de la Solidarité- avenue Jean Moulin

**Heures d'ouverture : les mardis scolaires
de 14h à 16h30 sauf vacances.**



Pôle départemental de la solidarité

- Services sociaux
- Suivi des familles
- Protection maternelle et infantile (PMI)

Antenne médico-sociale de Frontignan

04 67 51 89 50

Maison de la Solidarité- avenue Jean Moulin



Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 3646

8 quai Voltaire

**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 14h à 16h**



La vie des enfants

Vos enfants seront accueillis dans les écoles suivantes :

Ecole maternelle et primaire des Lavandins

Avenue du Stade

La Peyrade

04 67 46 51 60 ou 04 67 46 51 61

Ecole primaire Marcel Pagnol

28 bis route de Balaruc - La Peyrade

04 67 46 51 51

Collège des 2 Pins

rue Maurice Clavel - La Peyrade

04 67 18 69 50

Lycée d'enseignement professionnel agricole Maurice Clavel

1 rue de la Raffinerie

04 67 43 16 03

Horaires du bus pour le ramassage scolaire

Ecoles des Lavandins et Pagnol

Départ le matin à 8h25 devant l'aire.

Retour à 17h40 devant l'aire.

Collège des 2 pins

Départ le matin à 7h37 devant l'aire.

Retour à 17h13 devant l'aire.

Les gestionnaires de l'aire vous accompagnent
dans les démarches suivantes :

- inscription aux écoles maternelles et primaires
 - au restaurant scolaire
- aux accueils du soir et du matin
 - aux centres de loisirs

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE

Impasse du petit Versailles

04 67 18 50 80

avec les documents suivants :

- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant
- 1 justificatif de résidence sur l'aire
- 1 attestation CAF ou 1 avis d'imposition N-2



Engagés par nature

La vie des jeunes

12-25 ans



Service Jeunesse

04 67 18 50 84
Boulevard V. Hugo

Heures d'ouverture : de 9h à 18h

Le Point Information Jeunesse

Un lieu pour les jeunes de 12 à 25 ans. Cet espace est entièrement gratuit. On y retrouve toutes les informations sur la vie pratique (études, emploi, santé...) et une salle Internet.

Le centre de loisirs adolescents

12-17 ans

Des journées à thèmes, des séjours, des sorties, des activités sportives et culturelles pendant les vacances scolaires et certains mercredis.

MLIJ Mission Locale d'Insertion des Jeunes

04 67 18 50 60
5 rue Lucien Salette

A l'écoute des jeunes, la Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification et en quête d'emploi, en leur proposant des informations ciblées et des accompagnements individualisés. Grâce à des partenariats multiples, des plans d'actions personnalisés, des stages, des formations professionnelles et des parrainages sont mis en œuvre.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h.



Les aires d'accueil dans l'Hérault

1 Aire de Clermont l'Hérault

Le Canourgue
Avenue Louis Villaret
34800 Clermont L'Hérault
06 67 47 86 36

2 Aire d'Agde

Zone Les Moulières Sud,
Ancienne Route de Marseillan
34300 Agde
04 67 35 11 48

3 Aire de Marseillan

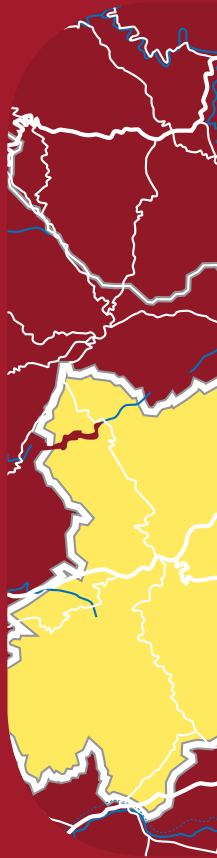
466 route d'Agde
34340 Marseillan
06 98 23 81 75

4 Aire de Frontignan Balaruc-les-Bains

1 chemin de la Carrière Basse
34110 Frontignan
04 67 80 36 23

5 Aire de Montpellier

514, Avenue Léon Jouhaux
34000 Montpellier
04 67 40 28 11





6 Aire de Castelnau-le-Lez

885, Chemin des Thermes
34173 Castelnau-le-Lez
04 99 63 79 15

8 Aire du Pays de Lunel

50, chemin Mas d'Ensuque
34400 Lunel
04 67 83 98 12

7 Aire Les Champs Noirs

34270 Saint Mathieu de Tréviers
04 30 63 10 67 ou 06 71 90 93 40
(police municipale)

**L'agent d'accueil reste à votre disposition
pour toutes informations complémentaires**



Engagés par nature



**Aire d'accueil
de Frontignan Balaruc-les-Bains**

1 chemin de la Carrière Basse
34110 Frontignan
04 67 80 36 23